



Pyrénées-Atlantiques

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 10 avril 2015 à 20 h 30 à la Mairie sous la présidence de Monsieur Fabien MINVIELLE, Maire.

Présents : PELLET Claudine, SOUBIELLE-CLOS Philippe, SARRABERE Jean-Pierre, VINCENDEAU Caroline, BERGERET Francis, MAZQUIARAN Patrice, SCHNEIDER Gérard, VIDAL GIRAUD Anne, LE BORNE Nicolas

Absente excusée : FERNANDES Monica

Procuration : FERNANDES Monica à SOUBIELLE-CLOS Philippe

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rajouter la délibération suivante :

- ✓ Encaissement chèques Orange

ORDRE DU JOUR

1/ Fiscalité 2015

Le Maire souligne que les taux n'ont pas subi d'augmentation depuis 12 ans. Pour une gestion responsable et sur les conseils du trésorier lors de l'analyse financière de la commune, le Maire propose, comme décidé en commission finances, d'augmenter les taux de la fiscalité afin de palier aux baisses de dotation de l'Etat annoncées ainsi que pour faire face aux travaux en cours ainsi qu'aux projets engagés et envisagés. A l'unanimité des membres présents et représenté, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux pour l'année 2015. Ces taux appliqués aux bases notifiées par les Services Fiscaux, permettent d'obtenir un produit de contributions directes de 109 571 euros.

Taxes	Taux 2014	Taux 2015	Bases 2015	Produits 2015
Taxe habitation	16,27 %	17,05 %	421 900	71 934
Taxe foncière (bâti)	8,28 %	8,68 %	273 300	23 722
Taxe foncières (non bâti)	32,95 %	34,53 %	22 500	7 769
CFE	26,30 %	27,56 %	22 300	6 146
			TOTAL	109 571

Le produit attendu au titre des allocations compensatrices est de 10 644 euros, celui de la taxe additionnelle FNB est de 133 euros, le produit estimé de la CVAE est de 4 673 euros. Le prélèvement GIR (Garantie Individuelle de Ressources) est de 17 003 euros, ce montant correspond à un prélèvement dont les ressources après réforme se sont accrues.

2/ Budget 2015

Monsieur le Maire présente le projet de budget de l'exercice 2015.

Ce budget s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement : 385 540 euros
- Section d'investissement : 506 592 euros

Programmes d'investissement :

- ✓ Cimetière : 100 000 euros
- ✓ Aménagement de l'ancien presbytère en mairie : 109 000 euros (dont 107 000 € de reste à réaliser)
- ✓ Matériel informatique : 660 euros (de reste à réaliser)
- ✓ Construction logements collectifs : 90 000 euros
- ✓ Travaux voirie 2015 : 36 000 euros
- ✓ Aménagement entrée chemin Cantey : 5 000 euros
- ✓ Aménagement en logement de l'ancienne mairie : 50 000 euros

✓ Equipement atelier communal :	3 500 euros
✓ Travaux logement 1 ^{er} étage presbytère :	700 euros
✓ Défibrillateur :	2 000 euros
✓ Travaux annexe mairie (grange) :	1 000 euros

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représenté, vote le budget de l'exercice 2015. Le Maire remercie tout particulièrement Sylvie Janoulet pour la préparation du budget.

3/ Délibération encaissement chèques Orange

Le Maire informe le Conseil Municipal que la société ORANGE a adressé à la commune un chèque d'un montant de 8,40 euros en remboursement de trop versé sur la ligne téléphonique de l'école et un chèque d'un montant de 28,08 euros en remboursement de trop versé sur la ligne internet de la mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser ces chèques au profit de la commune.

4/ Planning de l'employé communal

Monsieur Philippe SOUBIELLE-CLOS, adjoint, informe le conseil municipal du nouveau planning de Jérémy, employé communal sur la commune de Barzun et de Livron :

- Le lundi de 8 h à 11 h : commune de Barzun
- Le vendredi de 8 h à 11 h : commune de Livron
- Semaines paires : commune de Barzun
- Semaines impaires : commune de Livron

QUESTIONS DIVERSES

- Convocation assemblée générale de l'ADMR le vendredi 17 avril 2015 à 21 h (Claudine Pellet)
- Réunion des élus avec la Gendarmerie Nationale le samedi 18 avril 2015 à Bénéjacq (Philippe Soubielle-Clos)
- Philippe Soubielle-Clos est chargé de prendre contact avec l'entreprise Eiffage afin de solutionner les problèmes rencontrés pour l'éclairage public
- Présentation du Scot du Grand Pau le mercredi 15 avril 2015 à 20h30 au Foyer rural de Ger : le maire invite l'ensemble du conseil municipal à participer à cette réunion
- Enquête publique du projet de schéma régional de cohérence écologique du 27 avril 2015 au 5 juin 2015
- Remerciements du Président de la FNACA pour la cérémonie qui s'est déroulée sur la commune le 19 mars 2015
- ARS : relais de la campagne « Urgences : à consommer avec modération »
- Le Maire informe qu'un arbre au bord du chemin de la Côte de Capsus a été cassé. L'ensemble du conseil municipal regrette cet acte
- Demande de M. Rizzoli prise en compte par les membres du conseil municipal pour l'obtention d'un écrit à sa requête (Philippe Soubielle-Clos est chargé de prendre contact avec les services de l'Agence Publique de Gestion Locale)
- Les haies du remembrement chemin de la Côte de Capsus ont été taillées par l'entreprise Camborde. Le Maire tient à remercier Jérémy Bengué (employé communal) et Philippe Soubielle-Clos pour leur travail assidu ainsi que David Martine pour le prêt du tracteur. Remerciements aux agriculteurs d'avoir bien voulu les laisser passer sur leurs terres
- Les parents d'élèves expriment leur mécontentement sur les retards répétés de l'institutrice de l'école de Livron
- Plan d'aménagement : Jean-Pierre Sarrabère est chargé de prendre contact avec Madame Tardieu pour connaître l'état d'avancement du projet
- Les clés des plots autour de l'église seront remises à Anne Vidal-Giraud et Gérard Schneider
- La mairie sera fermée le vendredi 24 avril 2015
- Bienvenue à Will OERTEL de Denis OERTEL et Alexandra SGARD

Fin de séance à 23h15



LIVRON, le 13 avril 2015

[Handwritten signature]